

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 1 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Phosphate monopotassique**

Code(s) du produit : MKP

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Engrais, horticultural chemical.  
Type d'utilisation: utilisation professionnelle  
Restrictions d'emploi recommandées: Aucun à notre connaissance.

Famille chimique : Engrais inorganique

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

**Plant Products Inc.**

50 Hazelton Street  
PO BOX 33  
Leamington, Ontario, Canada N8H 3W1  
Numéro de téléphone du fabricant

: 519-326-9037 (Lundi à Vendredi, 8h00 à 17h00, Heure de l'Est américaine)

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

**Plant Products Inc.**

50 Hazelton Street  
PO BOX 33  
Leamington, Ontario, Canada N8H 3W1  
No. de téléphone du fournisseur

: 519-326-9037 (Lundi à Vendredi, 8h00 à 17h00, Heure de l'Est américaine)

No. de téléphone en cas d'urgence

: CANUTEC: 1-888-CANUTEC (1-888-226-8832)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Aspect: blanc, granuleux - cristallisé, hygroscopique solide.  
Odeur: Inodore.

Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse selon la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et le règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Éléments d'étiquetage

*Pictogramme ( s) de danger*

*Mot indicateur*

Non applicable.

*Mentions de danger*

Non applicable.

**Phosphate monopotassique**

PP-011

**Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016**

Page 2 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Conseils de prudence

Non applicable.

### Autres dangers

Aucune classe de danger définie par OSHA.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Les solutions peuvent être corrosives pour les métaux.

Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

L'inhalation prolongée peut causer une sensibilité à la maladie respiratoire suite à une irritation continue.

Le contact avec la peau chronique avec de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

Informations écologiques:

Probablement pas nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance pure

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Phosphate monobasique de potassium	Acide phosphorique, Sel monopotassique; MKP	7778-77-0	100%

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

- Ingestion* : Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Inhalation* : Déplacer immédiatement la personne ayant subi l'exposition à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes si cela est facile à faire. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 3 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.  
Un contact direct avec les yeux peut causer une irritation passagère. Les symptômes peuvent inclure larmoiement, rougeur et des malaises.
- : Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- : L'inhalation de poussières risque de causer une irritation respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
- : L'inhalation prolongée peut causer une sensibilité à la maladie respiratoire suite à une irritation continue.
- : Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### *Agents extincteurs appropriés*

- : Employer les moyens appropriés pour la zone affectée.

#### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : N'est pas considéré inflammable. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion. Se décompose à des températures élevées. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Ininflammable.

### Produits de combustion dangereux

- : oxydes de phosphore; phosphine; Autres vapeurs et fumées irritantes.

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

#### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

#### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

- : Empêcher la matière, tout comme l'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie, d'atteindre les cours d'eau, les drains et les autres réseaux d'alimentation en eau.

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 4 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Nettoyez à l'aspirateur ou balayez le matériel vers le haut renversé suivre une méthode qui ne produit pas des poussières dans l'air. Placer dans des contenants propres, secs et étiquetés. Nettoyer la surface à fond pour enlever toute contamination résiduelle. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

### Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Pour assistance en cas d'urgence, appelez: 1-613-996-6666 (CANUTEC). Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).

(RQ) Quantité rapportable EPA/CERCLA:  
Aucun à notre connaissance.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Éviter la formation de poussière. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Les solutions peuvent être corrosives pour les métaux. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. La matière peut être hygroscopique et absorber l'humidité dans l'air. Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Les solutions peuvent être corrosives pour les métaux. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Défense de fumer. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

**Substances incompatibles** : Acides forts; Des bases fortes; Oxydants.

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 5 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Phosphate monobasique de potassium	P/D	P/D	P/D	P/D

#### Contrôles de l'exposition

##### Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

##### Protection respiratoire

: Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne sont pas efficaces dans l'exposition de contrôle à ce matériel, porter alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH contre les poussières si les poussières dans l'atmosphère excèdent les limites d'exposition. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

##### Protection de la peau

: Porter des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

##### Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques devraient être portés s'il y a un risque potentiel d'exposition aux particules qui peuvent causer un contact oculaire ou une blessure.

##### Autre équipement de protection

: Douche d'urgence et douche oculaire devrait être à proximité. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

##### Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** : blanc, granuleux - cristallisé, hygroscopique solide

**Odeur** : Inodore.

**Seuil olfactif** : S/O

**pH** : 4.2-4.5 (208 g/l @ 68°F / 20°C)

#### **Point de fusion/point de congélation**

: 487°F / 252.6°C Point de fusion

#### **Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**

: >842°F / >450°C

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 6 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Point d'éclair** : S/O  
**Point d'éclair, méthode** : S/O  
**Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**  
: S/O  
**inflammabilité (solide, gaz)** : N'est pas considéré inflammable.  
**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**  
: S/O  
**Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**  
: S/O  
**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.  
**Propriétés explosives** : Non-explosif  
**Tension de vapeur** : Ne produit pas de vapeurs à des températures ambiantes normales.  
**Densité de vapeur** : S/O  
**Densité relative / Poids spécifique**  
: 2.34 g/cm<sup>3</sup>  
**Solubilité dans l'eau** : soluble (208 g/l @ 68°F / 20°C)  
**Autres solubilité(s)** : P/D  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**  
: S/O  
**Température d'auto-inflammation**  
: S/O  
**Température de décomposition**  
: >842°F / >450°C  
**Viscosité** : S/O  
**Matières volatiles (% en poids)**  
: S/O  
**Composés organiques volatils (COV)**  
: S/O  
**Pression absolue du récipient**  
: S/O  
**Distance de projection de la flamme**  
: S/O  
**Autres observations physiques/chimiques**  
: N'est pas sensible aux décharges électrostatiques ou aux chocs en conditions d'utilisation et de manutention normales.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif. Les solutions peuvent être corrosives pour les métaux.  
**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales. La matière peut être hygroscopique et absorber l'humidité dans l'air. Se décompose par chauffage.  
**Risque de réactions dangereuses**  
: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.  
**Conditions à éviter** : Humidité. Humidité élevée. Chaleur extrême.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles.  
**Matériaux incompatibles** : Acides forts; Des bases fortes; Oxydants.  
**Produits de décomposition dangereux**  
: oxydes de phosphore; phosphine.

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 7 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée  
: NON

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

###### *Signes et symptômes - Inhalation*

: L'inhalation de poussières risque de causer une irritation respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

###### *Signes et symptômes - ingestion*

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

*Signes et symptômes - peau* : Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

*Signes et symptômes - yeux* : Le contact direct avec les yeux risque de causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

##### Risque d'effets chroniques sur la santé

: L'inhalation prolongée peut causer une sensibilité à la maladie respiratoire suite à une irritation continue. Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

##### Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

##### Cancérogénicité

: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

##### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

##### Sensibilisation à la matière

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

##### Effets spécifiques sur organes cibles

: N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition unique).

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

##### Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

##### Substances synergiques

: Pas d'information disponible.

##### Données toxicologiques

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u>	<u>DL50</u>	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Phosphate monobasique de potassium	P/D	4640 mg/kg	>4640 mg/kg

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 8 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun rapporté par le fabricant.

### SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** : Probablement pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Voir les tableaux suivants pour les données sur l'écotoxicité de la substance.

#### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Phosphate monobasique de potassium	7778-77-0	>100 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Phosphate monobasique de potassium	7778-77-0	>100 mg/L (Références croisées)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Phosphate monobasique de potassium	7778-77-0	>100 mg/L/72hr (Références croisées)	>100 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).

### Persistance et dégradabilité

: La biodégradation n'est pas applicable aux substances inorganiques.

### Potentiel de bioaccumulation

: Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.  
Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Phosphate monobasique de potassium (CAS 7778-77-0)	S/O	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

**Mobilité dans le sol** : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

### SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

#### Manipulation en vue de l'élimination

Phosphate monopotassique

PP-011



Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 9 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Méthodes d'élimination** :
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
  - Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.
- RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**
- Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	None.	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
Les États-Unis (DOT)					
Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	None.	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
Canada (TMD)					
Informations supplémentaires					

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

#### Dangers pour l'environnement

- Cette substance ne répond pas aux critères d'une marchandise dangereuse pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- Ces informations ne sont pas disponibles.

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 10 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Phosphate monobasique de potassium	7778-77-0	Oui	P/D	S/O	Non	No

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Aucun(e).

### Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Phosphate monobasique de potassium	7778-77-0	Non	P/D	No	No	No	No	No	No

### Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Phosphate monobasique de potassium	7778-77-0	231-913-4	Present	Présent	(1)-452	KE-28622	Present	HSR003211

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- Inh: Inhalation
- La COI : inventaire de produits chimiques
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire

Phosphate monopotassique

PP-011

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016

Page 11 de 12

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
MA: Massachusetts  
MN: Minnesota  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NJ: New Jersey  
NOEC: Concentration sans effet observé  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PA: Pennsylvania  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
RI: Rhode Island  
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
FDS: Fiche de données de sécurité / FS: Fiche signalétique  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TSCA: Toxic Substance Control Act  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références** :

1. ACGIH Documentation sur les valeurs seuils et les indices d'exposition biologique (2015)
2. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2016 (CHEMpendium, RTECS, HSDB, INCHEM).
3. Monographes CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité
4. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2016.
5. Liste des listes US EPA Title III: Mars 2015 Version
6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie: mai 20, 2016 Version
7. Agence européenne des produits chimiques, de la législation de classification 2015
8. Fiche signalétique du fabricant.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 06/01/2016

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b>Préparée pour:</b> Adresser toutes les requêtes à: Plant Products, Inc. 50 Hazelton Street PO BOX 33 Leamington, ON, Canada N8H 3W1</p>	 <p><b>PLANTPRODUCTS®</b></p>
<p><b>Préparée par:</b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	 <p><b>icc ComplianceCenter</b></p>

**Phosphate monopotassique**

PP-011

**Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 06/01/2016**

Page 12 de 12

## **FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

### **DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été préparée par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant les informations fournies par et obtenu à partir de Plant Products, Inc. et les informations provenant du CCHST. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offertes comme guide si vous êtes exposés à ce produit. ICC Centre de conformité Inc et Plant Products, Inc. rejettent expressément toute garantie explicite ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données contenues dans cette FDS ne sont pas applicables pour utilisation avec tout autre produit ou dans tout autre processus.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon sans la connaissance exprimée et la permission du Centre de Conformité ICC Inc et Plant Products, Inc.

**FIN DU DOCUMENT**